

Activité 18

Contrôle de légalité et affaires juridiques

Finalités	
Finalité 1	Suivi des contentieux (hors étrangers)
Finalité 2	Exercice du contrôle de légalité
Finalité 3	Permettre le suivi des dotations par collectivité
Finalité 4	Fichier des interlocuteurs (correspondants du pôle d'appui juridique, référent pour le contrôle de légalité)
Finalité 5	Suivi des dossiers d'urbanisme (ex : liste des membres de la commission de conciliation)
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Agents
	Usagers
	Elus locaux
	Avocats
	Professionnels (ex : architectes, géomètres, notaires pour les demandes d'autorisation d'urbanisme)

Catégories de données traitées	
	<p>Données d'état civil (ça peut être les initiales de l'agent qui traite un dossier) et coordonnées (personnes concernées par les actes soumis au contrôle de légalité)</p> <p>Données sur la vie professionnelle (agents de la fonction publique territoriale, avocat, dirigeant de société)</p> <p>Données sur la vie personnelle</p> <p>Eléments d'ordre économique et financier (rémunération, régime indemnitaire au titre des mandats électoraux, RIB)</p> <p>Tableau recensant les nom et prénom des membres élus à la CDCI. Ce tableau en plus de recenser les noms et prénoms des membres élus, renseigne leur adresse de messagerie.</p>
	<p>Eléments d'ordre juridictionnel : n° de recours, juridiction concernée, sens et date de la décision du tribunal, montant des condamnations et des frais irrépétibles</p> <p>Pas de tableau dans cette catégorie.</p>
	Potentiellement tout type de données sensibles pour les contentieux.
	N° d'actes dans télérecours
Catégories de destinataires	
	<p>Service en charge des traitements -</p> <p>Ce tableau n'est pas diffusé et n'est utilisé que par la DCLC2 afin de contacter les membres élus pour leur transmettre la convocation, rapport, ou autres documents, avant toute séance de la CDCI.</p>
	Juridictions administratives
	Elus
	Personnes qualifiées
Existence de transferts de données hors UE	

	Non
Durée de conservation prévue	
	<i>A préciser dans la mesure du possible</i> Environ 6 ans – Ce délai correspond au renouvellement des conseils municipaux.
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	MAJ le 09/12/2024